

COMMUNE DE GOSNÉ

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE UNIQUE

SUR LE PROJET DE RÉVISION GÉNÉRALE DU PLAN LOCAL D'URBANISME

ET SUR LE PROJET D'ACTUALISATION DE L'ÉTUDE DE ZONAGE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES

Conformément au code de l'urbanisme, au code de l'environnement et en exécution de l'arrêté n° 27/2020 du 11 août 2020, le Maire de la Commune de GOSNÉ a ordonné l'ouverture de l'enquête publique unique portant sur la révision générale du Plan Local d'Urbanisme (PLU) et sur le projet d'actualisation de l'étude de zonage d'assainissement des eaux usées de la commune de Gosné.

Le projet de Plan local d'urbanisme poursuit les objectifs suivants :

- Organiser une urbanisation maîtrisée tout en conservant son cadre rural
- Valoriser une qualité de vie identitaire
- Proposer diverses opportunités de développement économique
- Repenser et sécuriser les déplacements
- Préserver les multiples espaces agricoles et naturels remarquables
- Mettre en valeur les atouts paysagers Gosnéens.

**Cette enquête publique se déroulera
du Samedi 19 septembre 2020 à 9h00
au Lundi 19 octobre 2020 à 12h00 soit 31 jours consécutifs**

À cet effet, par décision en date du 17 février 2020, M. le Président du Tribunal Administratif de Rennes a désigné **Mme Muriel COURONNÉ**, en qualité de Commissaire Enquêtrice.

Pendant toute la durée de l'enquête, les pièces du dossier, seront tenues à disposition du public à la mairie de Gosné, aux jours d'ouverture et horaires suivants :

- **Mardi** **de 9h00 à 12h00**
- **Jeudi** **de 9h00 à 12h00**
- **Vendredi** **de 9h00 à 12h00**
- **Samedi** **de 9h00 à 12h00**

Les observations et propositions pourront être consignées sur le registre d'enquête à feuillets non mobiles à disposition du public, coté et paraphé par Mme Muriel COURONNÉ, Commissaire Enquêtrice.

Le dossier d'enquête publique sera également consultable sur le site internet de la Commune à l'adresse suivante : www.gosne.fr

Les intéressé(e-s) pourront également adresser leurs observations et propositions par écrit à la Mairie de Gosné – Place du Calvaire 35140 GOSNÉ, à l'attention de Mme Muriel COURONNÉ, Commissaire Enquêtrice, qui les visera et les annexera au registre d'enquête. Ils pourront aussi les adresser par écrit par email à l'adresse suivante communication@gosne.fr à l'attention de Mme Muriel COURONNÉ, Commissaire Enquêtrice qui les visera et les annexera au registre d'enquête publique.

Mme Muriel COURONNÉ, Commissaire Enquêtrice, se tiendra à disposition du public à la mairie de Gosné pour recevoir les observations et propositions des intéressé(e-s) les :

- **Samedi 19 septembre 2020** **de 9h00 à 12h00**
- **Mercredi 7 octobre 2020** **de 9h00 à 12h00**
- **Lundi 19 octobre 2020** **de 9h00 à 12h00**

À l'expiration du délai de l'enquête publique, soit le lundi 19 octobre 2020 à 12h00, le registre sera clos et signé par Mme Muriel COURONNÉ, Commissaire Enquêtrice. Dans les huit jours après la clôture de l'enquête, cette dernière dressera un procès-verbal de synthèse des observations et propositions du public qu'elle remettra à Monsieur le Maire de GOSNÉ. Celui-ci pourra produire ses observations éventuelles sous un délai de 15 jours.

La Commissaire Enquêtrice établira ensuite un rapport relatant le déroulement de l'enquête publique et consignera, dans un document séparé, ses conclusions motivées, précisant si elles sont favorables ou non. Elle transmettra à Monsieur le Maire le dossier de l'enquête publique avec le rapport et les conclusions motivées dans un délai d'un mois à compter de la date de clôture de l'enquête.

Le rapport et les conclusions de la Commissaire Enquêtrice seront tenus à la disposition du public à la mairie de Gosné pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.

À l'issue de l'enquête publique, l'autorité compétente pour approuver le dossier, éventuellement modifié, pour tenir compte des observations du public, des avis qui ont été joints au dossier d'enquête et du rapport de la commission d'enquête, est le Conseil Municipal de GOSNÉ.

Les informations relatives à ce dossier peuvent être demandées auprès de la personne responsable du projet : M. Jean DUPIRE, Maire de GOSNÉ - Mairie de GOSNÉ - Place du Calvaire - 35140 Gosné

Fait à Gosné, le 11 août 2020

Jean DUPIRE
Maire de GOSNÉ